



Prêt souscrit en commun avec mon ex-conjointe

Par **Céline**, le **09/01/2012** à **13:10**

Bonjour,

J'expose brièvement les faits ; moi et mon ex-conjoint avons contracté il y a quelques années un crédit à la consommation que nous continuons de payer chacun de notre côté par moitié. Toutefois depuis 1 an mon ex conjoint ne règle plus sa moitié, a fait des oppositions sur les prélèvements qui intervenaient sur le compte joint, et dans le coup des échéances se sont retrouvées impayées puis moi j'ai tout fait pour de mon côté pour régulariser une partie de celles-ci mais je n'ai pas pu tout absorber et dans le coup la société de crédit nous a envoyé devant les tribunaux. Moi je continue de rembourser tous les mois toutefois mon ex ne verse plus rien et ne veut pas en entendre parler. Nous sommes actuellement en pleine procédure et j'angoisse pour la suite des évènements

Selon vous quelle tournure peut prendre cette situation si vous y avez déjà été confronté.

Merci de vos réponses